



Grille d'évaluation des dossiers des contractuels
Pour l'année universitaire 2024- 2025
Spécialité : Genie.Energétique

Matière /Spécialité :			
Nom et Prénom :			
I- FOMATION ET CURSUS :	Max 22		
Moyenne du bac	Moyenne du bac -10	(M -10)	
Session	Session Principale	+1	
Moyennes des trois dernières années réussies	Moyenne de chaque année réussie -10	N*(M – 10)	
M= (Moy(1er An.) + Moy(2eme An.) + Moy(3eme An.)+ Moy(4)) /4 avec Moy(4) est la moyenne de la 4ème année Maitrise ou la moyenne de la 1ère année Mastère pour le régime Licence N=4			
M=(Moy(1er An. Ing) + Moy(2eme An. Ing) + Moy(3eme An. Ing)) /3. Sans tenir compte de la note du PFE dans Moy(3eme An. Ing). N=3			
Session	Session principale	+1,5	
Redoublement (durant tout le cursus universitaire)	Pour chaque redoublement	-2	
Session de rattrapage (durant tout le cursus universitaire)	Pour chaque session de rattrapage	-1	
II- PRODUCTION SCIENTIFIQUE : Max 28			
Note attribuée à chaque article (Maximum 06 articles) NA= (1+(IF/Q)) / R NA=0 si R>3 IF : facteur d'Impact JCR 2023 du journal, IF=0 pour les articles indexés et non impactés. Q : Quartile JCR 2023 du journal, R : Rang du nom du candidat dans la liste des auteurs de l'article			
Communications 1^{er} nom (avec attestation de présence) au max 4 communications)	Communication orale	Affiche	
	1	0,5	
III- BONIFICATION : Max 30			
Thèse :	Thèse soutenue : 10		
Nombre d'inscriptions en thèse (y compris l'A.U. 2024-2025 (bonus pour les doctorants uniquement)	3 ^{ème} année et plus 2	2 ^{ème} année 0	
Inscrit à l'UM ou thèse soutenue à l'UM			5
Appartenant ou ayant appartenu à une structure de recherche de l'UM			10
Activité pédagogique (vacations)	Matière enseignée Energétique : 3	Non Energétique : 2	
Activité après le doctorat (Pour ceux qui ont bénéficié au moins d'un contrat de recherche Post-Doc)			2
			TOTAL